

# ENSATT

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE

## NOTE DE RENTREE À L'ATTENTION DES ETUDIANTS - PROMOTION 80 ANNEE UNIVERSITAIRE 2018 - 2019

### □ INSCRIPTIONS

Suivant le calendrier détaillé ci-dessous, les étudiants s'acquitteront de leurs formalités administratives et financières.

#### **Lundi 3 septembre 2018 – salle 213 et bureaux 211 et 209**

- 14h00 : costumiers-ères coupeurs-euses et réalisateurs-trices et régisseurs-euses de production (+ FC)

#### **Mardi 11 septembre 2018 – salle 017**

- 13h00 : concepteurs-trices son (+ FC)
- 13h30 : concepteurs-trices lumière (+ FC)
- 14h00 : scénographes (+ FC)
- 14h30 : concepteurs-trices costumes
- 15h00 : acteurs-trices
- 16h00 : administrateurs-trices du spectacle vivant (+ FC)
- 16h45 : écrivains-nes dramaturges

Cette rentrée universitaire présente deux nouvelles modalités importantes :

- Modification du régime de Sécurité Sociale Etudiante avec la **fin de la cotisation de 217 euros**
- **Instauration** de la **Contribution** Vie Etudiante et de Campus (CVEC) d'un montant de **90 euros**

Le paiement de la CVEC doit absolument être effectué sur le site web dédié [CVEC.etudiant.gouv.fr](http://CVEC.etudiant.gouv.fr) et l'attestation présentée lors de votre inscription.

Deux documents en pièce jointe présentent en détail ces nouveautés et les démarches à effectuer.

Devraient être présents sur les chaînes d'inscription :

- des représentants de la SMERRA et de l'UDL pour vous accompagner sur les questions de couverture santé
- des représentants des TCL pour vous permettre de réaliser vos démarches abonnements sur site.

□ **ORGANISATION DE LA JOURNEE DU LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018**

**Etudiants costumiers coupeurs et réalisateurs et régisseurs de production  
uniquement**

De 9 h 30 à 10 h 00, accueil par Madame **Ubavka ZARIC**, Directrice des études et de la production et Madame **Laurence BLAVETTE**, Responsable pédagogique du département – salles 003-005.

De 10 h 00 à 12 h 00, réunion pédagogique animée par la responsable pédagogique, Madame **Laurence BLAVETTE** – salles 003-005.

De 14 h 00 à 15 h 00, photo individuelle prise par Monsieur **Lionel DEMOL** (salle 213) puis inscription auprès de la Direction des Etudes (bureaux 209 et 211).

De 15 h 00 à 17 h 30, installation et consignes d'utilisation du matériel par Madame **Laurence BLAVETTE** – salles 003-005.

□ **ORGANISATION DE LA JOURNEE DU LUNDI 10 SEPTEMBRE 2018**

**ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

De 9h 00 à 10 h 00, accueil de tous les étudiants de 1<sup>ère</sup> année, constituant la **Promotion 80**, pour une présentation de l'Ecole et de ses services, dans le théâtre Terzieff, en présence de l'ensemble des équipes administratives et techniques et des responsables pédagogiques des départements.

De 10h15 à 11h00, photo collective organisée par le service de la communication.

De 11h00 à 13h00, répartition par groupe et visite des départements de l'école.

A partir de 14h00, réunions pédagogiques par départements (sauf étudiants costumiers coupeurs et réalisateurs et régisseurs de production). Un planning plus précis sera affiché dans le hall à la rentrée.

□ **ORGANISATION DE LA JOURNEE DU MARDI 11 SEPTEMBRE 2018**

**RENTREE PEDAGOGIQUE 2018**

De 9h00 à 12h00, Madame **Ubavka ZARIC**, Directrice des études et de la production, accueillera **tous les étudiants de 1<sup>ère</sup> année** pour une présentation de l'Ecole et du règlement pédagogique dans le théâtre Terzieff, en présence de Madame **Olivia CHATEAU** (Chargée de mission relations internationales), Madame **Brigitte VIDIL** (Chargée de mission insertion professionnelle), Madame **Mireille LOSCO** (Responsable de l'unité de recherche) et Madame **Laurence BLAVETTE**, Responsable pédagogique du département costumiers coupeurs et costumiers réalisateurs et régisseurs de production.

Les inscriptions se dérouleront à partir de 13h00, selon le planning de la page précédente.

Parallèlement aux inscriptions, début des tests d'anglais obligatoires (tests Oxford) en salle 223 :

- De 13h00 à 14h00 : réalisateurs-trices et régisseurs-euses de production
- De 14h15 à 15h15 : administrateurs-trices du spectacle vivant (+ FC)
- De 15h30 à 16h30 : concepteurs-trices costumes et écrivains-nes dramaturges

□ **ORGANISATION DE LA JOURNEE DU MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2018**

**RENTREE ADMINISTRATIVE 2018**

De 9h00 à 9h30, la Direction générale des services présentera, dans le théâtre Terzieff, les instances de l'Ecole dans lesquelles les étudiants sont représentés ainsi que le règlement intérieur.

De 9h30 à 10h30, une réunion d'information sur la « prévention des risques dans les activités professionnelles (PRAP) » se tiendra dans le théâtre Terzieff pour tous les étudiants de 1<sup>ère</sup> année et sera animée par Monsieur **Yves FAVIER**, directeur technique, et Monsieur **Graham FOX**, enseignant de la Technique Alexander.

À partir de 10 h 45 (cf planning joint),

- des réunions et des séances de travail sont programmées avec :
  - Monsieur **Yves FAVIER**, Directeur technique, et son équipe,
  - Monsieur **Christophe DEMARS**, Responsable de la bibliothèque.
- suite des sessions de tests Oxford en salle 223

Il est impératif de respecter les horaires prévus, qui seront également affichés sur le tableau de service au rez-de-chaussée, face à l'ascenseur.

ACT	ADM	CCO	COU	ECR	LUM	RRP	SCE	SON
10h45 - 11h15 Visite bibliothèque	10h45 - 11h15 Direction Technique	12h00 - 12h30 Direction Technique	10h45 - 11h45 Test Oxford	12h00 - 12h30 Direction Technique	10h45 - 11h15 Direction Technique	12h00 - 12h30 Direction Technique	10h45 - 11h15 Direction Technique	10h45 - 11h15 Direction Technique
12h00 - 12h30 Direction technique	12h00 - 12h30 Visite bibliothèque	12h30 - 13h00 Visite bibliothèque	12h00 - 12h30 Direction Technique	14h - 14h30 Visite bibliothèque	14h30 - 15h00 Visite bibliothèque	12h30 - 13h00 Visite bibliothèque	11h15 - 11h45 Visite bibliothèque	14h30 - 15h00 Visite bibliothèque
14h00 - 15h00 Test Oxford			12h30 - 13h00 Visite bibliothèque		15h15 - 16h15 Test Oxford (hors FC)		12h00 - 13h00 Test Oxford (+2 étudiants FC LUM et SON)	15h15 - 16h15 Test Oxford (hors FC)

## RENTREE ARTISTIQUE

- Vous pourrez assister aux « *ESSAIS 2018* », du *jeudi 13 au samedi 29 septembre 2018*. Réservation obligatoire au 04 78 15 05 07 ou [production@ensatt.fr](mailto:production@ensatt.fr). (jauge : 49 places)
- Lundi 24 septembre 2018 représentation des essais en matinée (15h) suivie d'une rencontre entre les étudiants de la 1<sup>ère</sup> année et les étudiants participant aux essais (à 17h00). Les étudiants de la première année devront obligatoirement avoir vu une représentation des Essais au préalable.
- Samedi 29 septembre 2018 :
  - A 15h00, dernière des « Essais »
  - A l'issue de la dernière des Essais, remise des diplômes à la 77<sup>ème</sup> promotion
- Mercredi 26 septembre 2018 à 18h30 : présentation de la saison culturelle 2018-2019 dans le théâtre Terzieff par Madame Ubavka ZARIC, Directrice des Etudes et de la Production.

## DEBUT DES COURS

L'année scolaire débute le **lundi 3 septembre 2018** pour les étudiants costumiers coupeurs et costumiers réalisateurs et régisseurs de production et le **jeudi 13 septembre 2018** pour tous les autres.

Un emploi du temps vous sera remis lors de votre inscription et vous disposerez d'un accès en ligne à votre planning via le site de l'ENSATT.

## FIN DES COURS

Nous attirons votre attention sur le fait que certains étudiants pourront être amenés à venir à l'ENSATT en Juillet 2019 (stages, ateliers, cours, etc...). Vous voudrez donc bien ne pas prendre d'engagements extérieurs sans avoir au préalable vérifié auprès de la Direction des Etudes et de la Production que cela est possible.

La disponibilité des étudiants est demandée sur l'ensemble de la semaine de rentrée, il n'y a pas d'aménagement individuel d'horaire possible. En cas de modification du planning, les étudiants seront informés par affichage dans le hall d'entrée.

□ **CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION :**

Chaque étudiant devra se présenter au jour et à l'heure indiqués ci-dessus muni obligatoirement des pièces suivantes, à savoir :

- **pour tous les étudiants acteurs et costumiers coupeurs et réalisateurs et régisseurs de production,**
- ⇒ deux chèques établis à l'ordre de l'Agent comptable de l'ENSATT d'un montant de :
  - **267.00 €** représentant le montant des droits de scolarité de l'ENSATT
  - **113.00 €** représentant le montant des droits de scolarité de Lyon 2
- **pour tous les étudiants des autres départements,**
- ⇒ un chèque établi à l'ordre de l'Agent comptable de l'ENSATT d'un montant de :
  - **400.00 €** représentant le montant des droits de scolarité de l'ENSATT

*Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.*

**pour tous les étudiants de 1<sup>ère</sup> année :**

- ⇒ L'attestation de paiement de la CVEC
- ⇒ un certificat médical attestant de la capacité de l'étudiant à suivre son cursus
- ⇒ la fiche de renseignements ci-jointe dûment complétée (renseigner obligatoirement le **N° INE** - indiqué sur le relevé de notes du bac ou la carte étudiant universitaire)
- ⇒ une attestation d'assurance scolaire pour l'année 2018-2019
- ⇒ deux relevés d'identité bancaire (trois si vous êtes boursier)
- ⇒ photocopie du carnet de vaccinations à jour

**pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année venant d'obtenir le baccalauréat :**

- ⇒ L'attestation de démission de Parcoursup ou, le cas échéant, attestation de non-inscription sur Parcoursup

**pour tous les étudiants boursiers,**

- ⇒ trois exemplaires de l'attestation d'attribution conditionnelle ou définitive de bourse d'enseignement supérieur (merci de prévoir les copies avant de vous présenter à la chaîne d'inscription)

***Tout dossier incomplet sera refusé.***

Ces formalités valideront l'inscription et permettront la délivrance d'un certificat de scolarité en double exemplaire puis d'une carte d'étudiant. Vous veillerez à conserver soigneusement ces documents.

**Aucun duplicata ne sera établi par la suite.**

Pièces jointes à la note de rentrée :

- Fiche de renseignements
- Questionnaire de santé + courrier « chant » pour les acteurs 1<sup>e</sup> année
- Documents « Licence Lyon 2 » pour tous les acteurs et les costumiers coupeurs et réalisateurs et régisseurs de production (courrier + dossier + notices)
- To-do list Sécurité sociale
- Présentation CVEC

Pour toute précision complémentaire, vous pouvez contacter :

- Madame **Marina DA GRACA**

Gestionnaire scolarité

04.78.15.05.10

marina.dagraca@ensatt.fr

- Madame **Cathy PRAEGER**

Responsable administrative

04.78.15.05.34

cathy.praeger@ensatt.fr